



Guide pour encadrer les
Pratiques et Normes
pour la Publication dans
les Revues (JPPS)

Résumé

Pour être connues et reconnues dans la sphère internationale de la recherche, les revues dans le monde en développement font face à de véritables défis. Depuis 1998, le projet 'Journals Online' - JOL, ou revues en ligne a tissé un réseau de plateformes de revues locales pour aider les revues du Sud à accéder à une présence en ligne et à accroître leur visibilité mondiale. Le cadre décrit dans ce document est une réponse à la deuxième partie du défi, à savoir une plus grande reconnaissance des revues du Sud.

Des doutes sont souvent formulés sur la qualité perçue et sur la transparence des processus de publication des revues du Sud. Ce qui, en retour, limite la crédibilité perçue de la recherche publiée dans ces revues.

Le cadre dans lequel s'inscrivent les Pratiques et les Normes pour la Publication dans les Revues (JPPS) fournit des critères d'évaluation détaillés pour la qualité des pratiques d'édition des revues du Sud et est utilisé initialement pour évaluer les revues hébergées sur les plates-formes JOL.

Les revues évaluées dans le cadre des critères du JPPS se voient attribuer l'un des six qualificatifs suivants : titre inactif ; nouveau titre ; aucune étoile ; une étoile ; deux étoiles ; trois étoiles. L'intérêt d'attribuer ces qualificatifs ou niveaux de JPPS répond à un double objectif. Pour les lecteurs, ils garantissent que les revues répondent à un ensemble de critères reconnus à l'échelle internationale et cela à un niveau particulier. Pour les éditeurs de revues, les commentaires détaillés de l'évaluation JPPS leur permettent d'identifier les moyens d'améliorer leurs pratiques et normes d'édition en vue d'atteindre un niveau supérieur pour l'évaluation suivante.

Le cadre JPPS a été établi et est géré par African Journals Online (AJOL) et l'INASP.

Glossaire des acronymes et termes utilisés dans ce document

JOL	Journals Online, une plateforme pour l'hébergement de recherches publiées localement à travers le projet en ligne INASP et gérée par INASP, AJOL et d'autres partenaires locaux
JPPS	Journal Publishing Practices and Standards (Pratiques et Normes pour la Publication dans les Revues)
Cadre JPPS	L'ensemble de la documentation et les processus relatifs au JPPS, y compris ce document, le questionnaire portant sur la candidature de la revue, le questionnaire d'évaluation, les résultats de l'évaluation, les rapports d'évaluation et les niveaux de la revue
Guide du JPPS	Le présent document présentant le cadre, la justification et les critères
Questionnaire d'évaluation JPPS	Questionnaire employé par les évaluateurs JPPS pour évaluer les pratiques et les standards d'édition de la revue
Niveaux JPPS	Les niveaux attribués à une revue suite à une évaluation
Rapport d'évaluation JPPS	Les rapports spécifiques générés au cours du processus pour l'évaluation des revues

Introduction

La recherche et les connaissances générées localement sont essentielles pour aborder les problèmes locaux de manière contextuellement pertinente. Des milliers de revues sont publiées dans le monde en développement, mais beaucoup ne sont connues ni dans leur pays, ni au-delà.

Cela signifie que ces revues sont moins accessibles aux lecteurs – et donc aux utilisateurs potentiels – de la recherche. Cela signifie également que les revues du Sud ne sont généralement pas incluses dans les listes de titres à considérer pour la promotion, ce qui renforce la domination de l'édition européenne et nord-américaine dans la communication scientifique universitaire. Les revues du Sud sont nettement sous-représentées dans les statistiques internationales officielles. De plus, des revues légitimes mais peu familières du monde en développement peuvent être étiquetées à tort comme de fausses revues ou d'éditeurs prédateurs.

Ces problèmes créent une situation qui n'aide ni l'édition ou les bourses du Sud, ni la recherche mondiale.

En plus de ces biais indéniables dans le système de publication mondial, certaines inégalités découlent des différences dans la manière de publier dans le Nord par rapport au Sud. En Europe et en Amérique du Nord, la communication savante est dominée par de grandes maisons d'édition commerciales et internationales. Ces entreprises publient des centaines, voire des milliers, de revues et peuvent employer des milliers de personnes pour gérer, éditer, produire et commercialiser des revues.

En revanche, la plupart des revues des pays en développement sont des titres autonomes, publiés par des sociétés savantes ou par des universités. Les éditeurs et les comités de rédaction surveillent les activités de la revue, y compris les fonctions normales d'un éditeur, ce qui suppose généralement des tâches volontaires et bénévoles réalisées après les heures de travail. Les universitaires de carrière et même les vice-chanceliers de l'université font un travail d'édition au jour le jour. Ils peuvent ne pas être pleinement au fait de toutes les normes, processus et des meilleures pratiques impliqués dans la publication de revues de recherche de haute qualité.

À propos du projet Journals Online et AJOL

Le projet *Journals Online* (JOL) a été créé par l'INASP à la fin des années 1990 pour remédier aux problèmes exposés ci-dessus. Les plateformes en ligne de *Journals Online* visent à fournir une visibilité accrue, une accessibilité et une qualité des revues évaluées par des pairs dans les pays en développement afin que les résultats de la recherche réalisée dans ces pays puissent être localisés, partagés et utilisés de manière plus efficace.

Le projet JOL implique l'intégration d'une plate-forme d'hébergement de revues en ligne dans les institutions existantes des pays ou régions en développement. Il fournit ensuite une formation à la publication des meilleures pratiques et d'autres services de soutien aux revues de recherche qui participent et qui sont hébergées sur les plates-formes. Le projet renforce la capacité de l'organisation d'hébergement locale pour lui permettre d'entreprendre elle-même et durablement ce travail en cours. Dans de nombreux cas, la plate-forme JOL constitue une première opportunité pour la recherche dans une revue qui sera mise à disposition en ligne.

La première plate-forme JOL était African Journals Online (AJOL), établie en tant que pilote en 1998 et lancée officiellement en 2000. Depuis 2005, AJOL a été gérée de manière indépendante par une équipe en Afrique du Sud et la plate-forme accueille maintenant plus de 500 revues. Les plates-formes JOL au Vietnam et aux Philippines sont maintenant gérées localement. Les JOL au Bangladesh, au Népal, au Sri Lanka, en Amérique centrale et en Mongolie sont également en train de passer à la gestion locale.

De plus amples informations sur le projet Journals Online d'INASP peuvent être trouvées sur www.inasp.info/journals-online. De plus amples informations sur AJOL sont disponibles à www.ajol.info.

Un nouveau cadre pour évaluer les pratiques et les normes d'édition

Les plateformes Journals Online (JOL, voir page 3) ont toujours procédé à des évaluations des revues qui demandaient le rattachement aux plates-formes d'hébergement, mais plus récemment, les nouvelles tendances des communications de recherche ont nécessité l'extension et la formalisation de ce processus d'évaluation. Il en est sorti le cadre des Pratiques et Normes pour la Publication dans les Revues (JPPS), qui est utilisé à la base pour les revues JOL, mais qui pourrait servir à évaluer d'autres titres du Sud et d'ailleurs.

Le cadre et le processus d'évaluation des Pratiques et Normes pour la Publication dans les Revues (JPPS) ont d'abord été conceptualisés par le Directeur d'African Journals Online (AJOL) en 2014. Les critères, processus et plan de mise en œuvre du JPPS ont ensuite été élaborés conjointement par INASP et AJOL. L'INASP a procédé à l'essai et a ensuite mis en œuvre les évaluations avec les revues de plusieurs des JOL les plus importants en 2016/17.

Le cadre JPPS évalue les revues en suivant un ensemble de critères détaillés et transparents. Le cadre est destiné à gagner la confiance des chercheurs lorsqu'ils soumettent leurs travaux à des publications de qualité et, nous l'espérons, à les encourager à soumettre leurs travaux à des revues régionales. Cela garantira que la recherche du Sud soit facilement accessible à ceux qui en ont le plus besoin.

Le cadre JPPS fournit :

- Un outil pédagogique pour les publications de revues des pays en développement afin de sensibiliser, de comprendre et de mettre en œuvre les normes de publication des meilleures pratiques internationalement acceptées
- Un processus plus détaillé et plus formel pour décider de l'inclusion ou non de nouveaux titres dans les plates-formes JOL
- Un processus clair par lequel chaque revue peut améliorer ses pratiques pour veiller à augmenter la qualité de la publication
- Une reconnaissance publique pour les revues partenaires JOL qui sont déjà reconnues pour avoir adopté des normes de niveau international pour l'édition et les meilleures pratiques rédactionnelles
- Des conseils clairs pour les chercheurs qui utilisent les plates-formes JOL pour estimer les revues partenaires dont les informations sur les normes atteintes par celles-ci ainsi que sur les performances réalisées en matière d'adoption des meilleures pratiques d'édition
- Un moyen pour les auteurs de sélectionner des titres fiables et correspondant au contexte de leurs travaux au lieu de considérer leurs manuscrits pour des revues étrangères. Cela pourrait permettre de partager un contenu pertinent plus facilement et le rendre accessible aux autres chercheurs du pays et de la région, tout en renforçant le système local de partage des connaissances.
- Un outil potentiel pour les administrateurs et les bureaux de recherche des pays en développement pour vérifier les publications de leur personnel académique à des fins de candidature et de promotion dans l'emploi.

Le processus d'évaluation JPPS classe chaque revue partenaire JOL dans l'une des six catégories de notation suivantes :



Une étoile – a satisfait aux exigences de base pendant au moins deux ans



Nouveau titre – publié depuis moins de deux ans mais répond aux exigences de base



Deux étoiles – respecte les pratiques de publications de qualité supérieure



Inactif – n'a ajouté aucun contenu à la plateforme JOL depuis plus d'un an



Trois étoiles – excelle constamment dans tous les aspects techniques et éditoriaux portant sur les meilleures pratiques de l'édition telles que formulées dans les critères d'évaluation du cadre des Pratiques et Normes pour la Publication dans les Revues (JPPS)



Aucune étoile – ne satisfait pas actuellement aux critères de base pour rejoindre une plateforme JOL

Critères JPPS

Les critères élaborés pour le cadre JPPS ont été compilés en examinant les normes d'inclusion définies par les indices des revues internationales et les publications et directives éditoriales des organisations concernées. Afin d'assurer la pertinence de la publication des revues dans les pays en développement, INASP et AJOL ont compilé le cadre sur la base de décennies d'expérience de contextes, de normes et de pratiques dans l'édition de revues de pays en développement, ainsi que sur les commentaires des éditeurs de revues en Afrique.

Les critères d'inclusion et les normes énoncés par le Directory of Open Access Journals (DOAJ) à partir de mars 2014, les directives éditoriales de SciELO Afrique du Sud, Clarivate (anciennement Thomson Reuters), Scopus, le World Association of Medical Editors (WAME), le Forum of African Medical Editors (FAME) et les Principes de Transparence et les Meilleures Pratiques pour la Publication Savante du Committee on Publishing Ethics (COPE - Comité sur l'éthique de la publication) ont été utilisés pour élaborer le cadre. Les nouveaux critères JPPS ont été élaborés de cette façon pour faciliter la comparaison et l'interopérabilité des cadres à l'échelle internationale, tout en assurant qu'ils soient réalisables et pertinents pour les revues du Sud.

Pour chaque revue, le rapport interne JPPS de l'évaluateur vérifie tous les critères mis en œuvre par la revue, ainsi que la question de savoir si des critères obligatoires (définis pour chaque niveau) sont atteints. Les critères selon lesquels les revues sont évaluées comprennent :

- Publication d'une recherche originale
- Un comité de rédaction fonctionnel ou efficace, avec des membres qui ont été jugés par un évaluateur pour leur participation active dans la revue ; la majorité d'entre eux étant principalement basés dans la région desservie par chaque JOL
- Une participation précise et vérifiée du comité de rédaction, du conseil consultatif et de tout autre comité associé à la revue
- Vérification et évaluation d'une description active et précise du processus d'évaluation par les pairs et des processus de contrôle de la qualité, y compris les vérifications de plagiat
- Disponibilité des lignes directrices pour les auteurs, et la mesure dans laquelle elles sont mises en œuvre, notamment en ce qui concerne les informations apparaissant sur la première page de chaque article, et la qualité de la langue et de la mise en page
- Les lignes directrices pour les réviseurs/reviewers
- L'affichage des politiques éditoriales et d'édition

Une partie du processus d'évaluation comprend une évaluation de la question de savoir si une revue à libre accès pourrait sembler être une fausse revue ou ce qu'on appelle une revue prédatrice. Lorsqu'une revue semble problématique pour l'évaluateur, le rapport à la revue se renseignera sur la connaissance de ce problème et les réponses apportées. Si l'évaluateur n'est pas convaincu que le problème a été résolu, la revue ne recevra pas d'étoile JPPS.

L'inclusion sur les listes de revues internationalement reconnues n'est pas une exigence ni une garantie pour qu'une revue obtienne un nombre particulier d'étoiles JPPS, mais cette inclusion est notée dans le cadre de l'évaluation. Les allégations de faux facteurs d'impact sur les sites Web des revues sont étudiées dans le cadre du processus d'évaluation JPPS ; l'affichage de fausses mesures est désavantageux pour une revue.

Dans l'intérêt de la cohérence et de l'impartialité, les évaluations initiales de toutes les revues actives dans chaque JOL auront été menées par un expert dans l'édition de pays en développement et basé au Royaume-Uni.

Résultats escomptés du processus JPPS

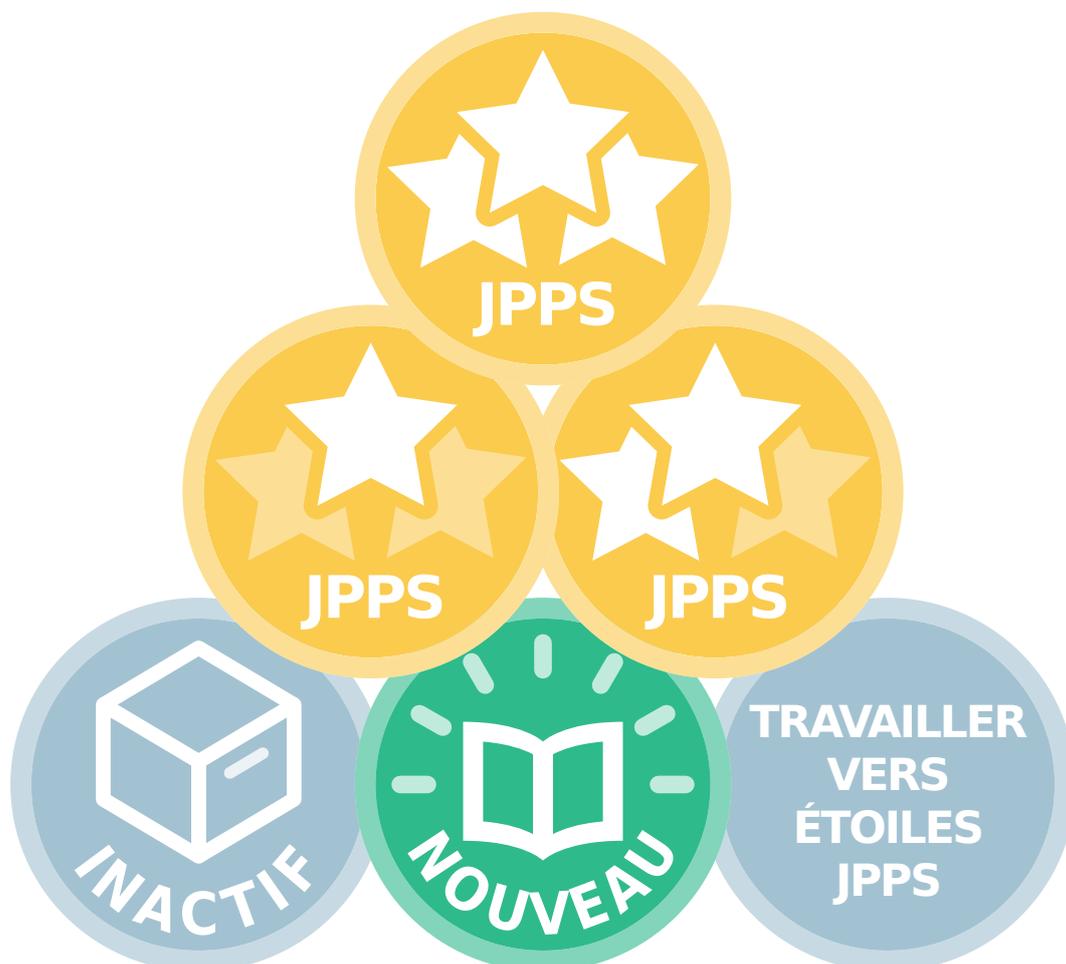
Les résultats de l'évaluation comprennent :

- Un bilan d'évaluation pour chaque revue qui sera conservé par le JOL
- Un rapport envoyé à l'éditeur de la revue qui mentionne tous les domaines de la revue dans lesquels une amélioration est nécessaire, en soulignant les critères qui devront être considérés afin que la revue puisse être considérée à un niveau supérieur
- Un affichage du niveau JPPS de chaque revue du site Web du JOL avec un lien vers un document expliquant ce que cela signifie en termes de pratiques et de normes d'édition effectivement réalisées par la revue au moment de l'évaluation

VEUILLEZ NOTER : l'évaluation JPPS n'évalue **PAS** la qualité du contenu de la recherche, mais plutôt les pratiques éditoriales de la revue.

Les niveaux JPPS officiels ne sont fournis que par AJOL et INASP. En cas de doute sur une demande JPPS, veuillez consulter la liste des revues sur la page Web JPPS (www.journalquality.info) ou sur un site JOL officiel.

Six mois à un an après l'évaluation initiale, les revues seront autorisées à postuler pour une réévaluation et à fournir des preuves vérifiables qu'elles atteindraient les critères requis pour obtenir un niveau JPPS plus élevé.



Critères JPPS

Les niveaux JPPS officiels ne sont fournis que par AJOL et INASP. En cas de doute sur une demande JPPS, veuillez consulter la liste des revues sur la page Web JPPS (www.journalquality.info) ou sur un site JOL officiel.



UNE ÉTOILE (sur trois possibles)

Cette revue s'est conformée aux critères JPPS de base (nouvelle revue) depuis au moins deux ans

Critères

1. La revue est publiée dans le pays ou la région du JOL (la publication, la gestion de l'évaluation par les pairs, le développement commercial et la production sont tous gérés dans le pays).
2. La revue publie des recherches originales (en plus d'autres contenus).
3. La revue a un but, un objectif et une portée clairement définis.
4. Le bloc générique ou « masthead » (l'information à propos de la revue) comprend :
 - 4.1. Le titre de la revue.
 - 4.2. L'ISSN, enregistré auprès du Centre international ISSN.
 - 4.3. Le nom de l'éditeur, de l'institution ou de la société qui publie la revue (avec toutes les coordonnées pertinentes, y compris l'adresse physique, les numéros de téléphone, les adresses électroniques et le site web). Les revues sont encouragées à utiliser des adresses électroniques officielles ou institutionnelles plutôt que les adresses Yahoo ou Gmail.
 - 4.4. La déclaration de copyright ou propriété intellectuelle.
 - 4.5. La déclaration de licence (si la revue est ouverte, i.e., en Open Access, elle doit avoir sélectionné une déclaration de licence officielle, par exemple la licence Creative Commons).
 - 4.6. Détails concernant l'éditeur et le comité de rédaction avec des membres identifiables. Tous les détails sur l'éditeur et le comité de rédaction doivent être à jour et précis. Les noms et les titres devraient être rédigés en entier, et toutes les personnes listées devraient avoir une activité certaine dans la revue.
 - 4.7. Fréquence de publication précise, clairement indiquée (nombre de volumes/numéros publiés par an ou explication du processus si la publication se fait article par article).
5. La revue fournit des instructions claires et complètes aux auteurs, y compris :
 - 5.1. Une explication sur les types de manuscrit que la revue pourrait considérer.
 - 5.2. Un guide de style détaillé (y compris sur les styles à utiliser pour les références).
 - 5.3. Une description de la façon de soumettre un article.
 - 5.4. Une adresse électronique de contact fonctionnelle et fréquemment vérifiée par la revue.
6. Les informations de base affichées sur la première page de chaque article, qu'il soit imprimé ou en ligne, comprennent :
 - 6.1. Le titre de l'article.
 - 6.2. Le ou les noms de l'auteur ou des auteurs.
 - 6.3. Le résumé, éventuellement un *abstract* en anglais
7. Tous les articles sont conformes à l'objectif et la portée de la revue.
8. Chaque article comprend des informations bibliographiques complètes pour toutes les références citées.
9. La revue envoie simultanément les données numériques à JOL (ou une autre plate-forme appropriée à l'avenir), à savoir une version anglaise (et toute autre langue, en plus) des titres, des résumés, des mots-clés et des PDF du texte intégral de chaque numéro, immédiatement après la publication (ou téléverse son contenu, si la revue est formée pour le faire). Dans le cas des revues en français, vous devez envoyer tous les textes numériques mentionnés ci-dessus en français en ajoutant les titres, les résumés et les mots clés en anglais.
10. La revue a fait ses preuves et peut montrer une expérience en matière de publications (d'au moins deux ans).
11. La revue publie au moins un numéro par an ou au moins cinq articles par an, et publie les numéros à temps, conformément à la fréquence de publication stipulée.



DEUX ÉTOILES

(sur trois possibles)

En plus des critères pour une revue à une étoile, cette revue se conforme aux critères additionnels JPPS quant à la qualité des pratiques de la publication

Critères

REMARQUE : Ces éléments s'ajoutent aux critères du niveau à une étoile.

1. La revue a énoncé sa politique éditoriale (y compris une explication précise et détaillée de la validité de l'évaluation par les pairs et des processus de contrôle de la qualité appliqués à tous les manuscrits ou textes d'auteurs soumis pour publication).
2. L'encadré ou "masthead" (information à propos de la revue) comprend :
 - 2.1. Un e-ISSN pour la version en ligne de la revue enregistrée auprès du Centre international ISSN.
 - 2.2. En plus de l'information sur les membres du comité de rédaction, tout autre organisme de surveillance impliqué dans la revue, par exemple un comité consultatif international, sont nommés avec des informations à jour et précises. Les noms et les titres sont rédigés intégralement, et toutes les personnes énumérées sont actives dans la revue, ce qui peut être vérifié. La liste comprend également l'affiliation institutionnelle principale et à jour (ou la connexion avec une plus grande organisation, par exemple une société ou une université) de chaque personne répertoriée. **REMARQUE :** les JOL exigent que les revues fournissent des coordonnées précises, y compris les adresses électroniques institutionnelles (et autres) pour TOUTES les personnes listées sur le générique, dans le cadre du processus de révision. Ces détails de contact ne seront pas mis à la disposition du public par le JOL, sauf indication contraire de la revue ou de l'éditeur.
3. La revue fournit des instructions claires et complètes aux auteurs, y compris :
 - 3.1. Informations sur les droits d'auteur (veuillez noter l'importance de préciser aux auteurs si la revue deviendra le titulaire des droits d'auteur après publication d'un article ou si les droits d'auteur demeurent avec les auteurs).
 - 3.2. Si la revue facture des frais d'abonnement aux lecteurs ou fait payer des frais de gestion d'articles, de publication ou autres aux auteurs ou aux institutions, les montants devraient être clairement indiqués et publiquement disponibles sur le site Web du JOL ainsi que sur le site Web de la revue (si elle en a un) et dans la copie papier de la revue (si elle en a une).
4. Les informations de base affichées sur la première page de chaque article comprennent :
 - 4.1. Le titre de la revue ; le volume et le numéro ; les numéros de page.
 - 4.2. Mots clés de l'article.
 - 4.3. Le DOI (*digital object identifier* ou identificateur d'objet numérique, qui est une chaîne ou un ensemble de nombres qui identifie de manière unique un article publié).
5. La revue publie au moins un numéro par an ou au moins **huit** articles par an et publie des numéros à temps, selon la fréquence de publication indiquée.
6. La revue met à disposition publiquement une description précise et détaillée de son processus d'évaluation par les pairs sur le JOL et sur sa page d'accueil, si elle en a une.
7. Les révisions du format et de la langue sont destinées à faciliter la lecture ; les mises en page sont cohérentes ; les tableaux, les graphiques et les images sont de bonne qualité ; et le même style est systématiquement utilisé dans l'ensemble de la revue.
8. La couverture de la revue est professionnelle et de qualité (pas de cliparts ou de photos préfabriquées, ni d'images de mauvaise qualité).
9. Si la revue ou l'éditeur dispose de son propre site Web ou est inclus sur des sites Web autres que celui du JOL (par exemple, sur un site Web de l'université), la qualité du site Web est bonne (avec un design professionnel et fonctionnel, sans scintillement, ni sur-décoration et sans images clignotantes) et le contenu de la revue est à jour.

Recommandation

10. Il est vivement conseillé que la revue fournisse des instructions claires et complètes aux évaluateurs, qui sont également indiquées sur le site Web de la revue ou sur la page d'accueil du JOL.



TROIS ÉTOILES

(sur trois possibles)

En plus de tous les critères pour une revue à une étoile et deux étoiles, la revue se conforme aux critères additionnels JPPS suivants et depuis au moins trois ans

Critères

1. La revue indique des informations sur les droits d'auteur et les licences sur la première page de chaque article.
2. La revue indique les ORCID des auteurs (au moins pour l'auteur correspondant, mais de préférence pour tous les auteurs). Voir orcid.org pour plus d'informations sur les ORCID.
3. La revue indique des remerciements pour les financements obtenus par les auteurs en les affichant sur la première page de chaque article (mais ils peuvent apparaître sur la dernière page).
4. Les dates de soumission, d'acceptation et de publication sont incluses sur la première page de chaque article.
5. Les DOI des articles référencés sont inclus dans les références bibliographiques de chaque article.
6. Les informations sur les frais d'abonnement, les frais de gestion, de publication ou similaires sont mentionnées dans les instructions aux auteurs. S'il n'y a pas de frais, cela devrait être indiqué.
7. Si la revue possède son propre site Web, les principales affiliations institutionnelles des membres de son comité de rédaction complet ainsi que de tout autre comité de gouvernance, tels que les comités consultatifs, sont incluses.
8. Le Comité de rédaction (et tout comité de soutien) présente une diversité (ou variété) institutionnelle et géographique (ou variés) et idéalement avec un bon équilibre entre les genres.
9. La revue détaille clairement sa politique en matière d'autorisations des auteurs pour inclure l'article dans un répertoire à libre accès personnel, institutionnel, thématique ou autre, que l'autorisation concerne la version post-publication ou la version pré-publication de l'article.
10. La revue met en œuvre, et publie de manière publique et transparente, ses politiques sur l'éthique de la publication (codes de conduite morale et respectueuse de l'édition) et la mauvaise pratique de publication (conduite abusive de l'édition) sur son propre site Web et sur sa page d'accueil JOL, y compris le plagiat, les violations des droits d'auteur, les errata, les rétractations, les ensembles de données, les politiques concernant le genre, la race et la langue.
11. La revue téléverse son contenu sur la plateforme JOL.
12. La revue dispose d'un dispositif de conservation numérique avec une partie externe, par exemple CLOCKSS (joint-venture ou projet entre certains éditeurs et bibliothèques de recherche pour créer un fonds mondial et fiable d'archives ou un lieu où les documents sont stockés).
13. La revue propose tous les fichiers anciens du contenu archivistique en ligne (via le JOL ou sur son propre site web).
14. Au moins un numéro ou **10 articles** sont publiés par an (**de préférence davantage**).

Recommandations

15. Il est recommandé que les revues incluent des adresses électroniques de contact ou un lien vers l'affiliation principale de chaque membre du Comité de Rédaction (connexion à une grande organisation, par exemple, une société ou une université), dans la section « À propos de la revue » du JOL et sur Le site Web de la revue, s'il en a un.
16. L'adhésion au COPE (Committee on Publication Ethics ou Comité d'Éthique des Publications) ou à l'OASPA (Open Access Scholarly Publishers Association) (pour les revues d'accès libre) est vivement encouragée.
17. Pour que les revues à accès libre obtiennent un statut JPPS à trois étoiles, il est vivement conseillé de fournir des preuves qu'elles répondent aux exigences techniques du DOAJ et aux épreuves de qualification de DOAJ (voir doaj.org/application/new).



NOUVEAU TITRE

Une nouvelle revue (Volume 1, Numéro 1 ou similaire) peut être acceptée pour inclusion sur une plate-forme JOL si elle est évaluée et jugée conforme aux critères de base ; la revue n'accèdera aux étoiles qu'après avoir été publiée de manière continue et suivant les critères d'attribution des étoiles pendant au moins deux ans.

Critères

REMARQUE : Il incombe à la revue d'alerter ou de notifier le JOL de la nécessité d'avoir un statut à étoiles une fois qu'elle a publié depuis au moins deux ans et de fournir une preuve adéquate de la conformité.

Les critères de base pour l'inclusion dans un JOL sont :

1. La revue est publiée dans le pays ou la région du JOL (la publication, la gestion de l'évaluation par les pairs, le développement commercial et la production sont tous gérés dans le pays).
2. La revue publie des recherches originales (en plus d'autres contenus).
3. La revue a un but, un objectif et une portée clairement définis.
4. Le bloc générique ou « masthead » (l'information à propos de la revue) comprend :
 - 4.1. Le titre de la revue.
 - 4.2. L'ISSN, enregistré auprès du Centre international ISSN.
 - 4.3. Le nom de l'éditeur, de l'institution ou de la société qui publie la revue (avec toutes les coordonnées pertinentes, y compris l'adresse physique, les numéros de téléphone, les adresses électroniques et le site web). Les revues sont encouragées à utiliser des adresses électroniques officielles ou institutionnelles plutôt que les adresses Yahoo ou Gmail.
 - 4.4. La déclaration de copyright ou propriété intellectuelle.
 - 4.5. La déclaration de licence (si la revue est ouverte, i.e., en Open Access, elle doit avoir sélectionné une déclaration de licence officielle, par exemple la licence Creative Commons).
 - 4.6. Détails concernant l'éditeur et le comité de rédaction avec des membres identifiables. Tous les détails sur l'éditeur et le comité de rédaction doivent être à jour et précis. Les noms et les titres devraient être rédigés en entier, et toutes les personnes listées devraient avoir une activité certaine dans la revue.
 - 4.7. Fréquence de publication précise, clairement indiquée (nombre de volumes/numéros publiés par an ou explication du processus si la publication se fait article par article).
5. La revue fournit des instructions claires et complètes aux auteurs, y compris :
 - 5.1. Une explication sur les types de manuscrit que la revue pourrait considérer.
 - 5.2. Un guide de style détaillé (y compris sur les styles à utiliser pour les références).
 - 5.3. Une description de la façon de soumettre un article.
 - 5.4. Une adresse électronique de contact fonctionnelle et fréquemment vérifiée pour la revue.
6. Les informations de base affichées sur la première page de chaque article, qu'il soit imprimé ou en ligne, comprennent :
 - 6.1. Le titre de l'article.
 - 6.2. Le ou les noms de l'auteur ou des auteurs.
 - 6.3. Le résumé, éventuellement un *abstract* en anglais.
7. Tous les articles sont conformes à l'objectif et la portée de la revue.
8. Chaque article comprend des informations bibliographiques complètes pour toutes les références citées.
9. La revue envoie simultanément les données numériques à JOL (ou une autre plate-forme appropriée à l'avenir), à savoir une version anglaise (et toute autre langue, en plus) des titres, des résumés, des mots-clés et des PDF du texte intégral de chaque numéro, immédiatement après la publication (ou téléverse son contenu, si la revue est formée pour le faire).



TITRE INACTIF

Cette revue n'est pas à jour sur le JOL. Seul le contenu archivistique est hébergé. Cela pourrait être dû à un ou plusieurs des éléments suivants :

- La revue a été reprise par un éditeur en dehors de la zone couverte par le JOL, et ne peut donc plus être considérée.
- La revue a cessé de publier.
- La revue continue de publier, mais a cessé d'envoyer son contenu au JOL, et le JOL n'a pu rétablir le contact avec la revue.
- La revue connaît un long délai de publication entre deux numéros (un an ou plus).

NOTE 1 : *il incombe à la revue de s'assurer que son entrée JOL est exacte et à jour (y compris toutes les informations de contact de la revue, et les noms et informations des membres du Comité de rédaction) et que le contenu publié récemment est disponible sur le JOL.*

NOTE 2 : *même si une revue a cessé de publier ou a été reprise par un éditeur à l'étranger, le contenu archivistique pourrait encore être utile à la communauté internationale de la recherche, de sorte que le contenu passé est généralement conservé sur le JOL.*

NOTE 3 : *si la revue conclut un accord de co-publication avec un éditeur international, de sorte que le contrôle éditorial et la majorité de la gestion de la revue restent dans le pays, y compris le contrôle de l'évaluation par les pairs, la revue peut rester sur le JOL.*



AUCUNE ÉTOILE

Une revue qui ne répond pas aux exigences fondamentales prévues pour une revue à une étoile. Il pourrait s'agir d'une revue héritée qui a été acceptée dans le JOL avant la mise en œuvre des critères de sélection plus rigoureux ou peut-être une revue qui n'a pas conservé les pratiques et les normes d'édition de base requises.

Les revues sans étoile sont généralement maintenues en ligne car elles font partie d'un contenu académique.

Le processus d'évaluation JPPS classe chaque revue partenaire JOL dans l'une des six catégories de notation suivantes :



Une étoile – a satisfait aux exigences de base pendant au moins deux ans



Nouveau titre – publie depuis moins de deux ans mais répond aux exigences de base



Deux étoiles – respecte les pratiques de publications de qualité supérieure



Inactif – n'a ajouté aucun contenu à la plateforme JOL depuis plus d'un an



Trois étoiles – excelle constamment dans tous les aspects techniques et éditoriaux portant sur les meilleures pratiques de l'édition telles que formulées dans les critères d'évaluation pour encadrer les Pratiques et Normes pour la Publication dans les Revues (JPPS)



Aucune étoile – ne satisfait pas actuellement aux critères de base pour rejoindre une plateforme JOL



2/3 Cambridge Terrace,
Oxford OX1 1RR, UK

Tél. : +44(0)1865 249909
Fax : +44(0)1865 251060
Courriel : info@inasp.info

www.inasp.info
twitter.com/INASPinfo
facebook.com/inasp.info

Charity No. 1106349
Company No. 04919576



18A Hill Street, Grahamstown, 6139,
South Africa

Tél. : +27(0)466 228 058
Fax : +27(0)865 625 626
Courriel : info@ajol.info

www.ajol.info
facebook.com/ajol.info

African Journals OnLine, NPC (RF)
S.A. Non-Profit Company number:
2005/033363/08
S.A. Department of Social Development
registration no: 064-320 NPO

© INASP et AJOL, 2017.
Les niveaux JPPS officiels
ne sont alloués que par les
deux auteurs JPPS.

www.journalquality.info